

UNE TOTALE LIBERTÉ

Des contrats pour une
sérénité sur mesure en
choissant votre niveau
de tranquillité :

DURÉE / KILOMÉTRAGE
5 ANS / 150 000 Km

LES PRINCIPALES PRESTATIONS DES 3 CONTRATS DE SERVICES PEUGEOT

	EXTENSION DE GARANTIE	EXTENSION / ENTRETIEN	ENTRETIEN USURE
ASSISTANCE ROUTIÈRE	OUI	OUI	OUI
Extension de l'assistance telle que prévue dans votre garantie contractuelle.			
EXTENSION DE LA GARANTIE CONSTRUCTEUR	OUI	OUI	OUI
Exemples de pièces couvertes : Boîte de vitesse, boîtiers électroniques (BSI), culasse/joint de culasse, échappement, catalyseur, équipement électriques/faisceau, maître-cylindre, réservoir moteur, système injection, pompe à eau, système de réfrigération, turbocompresseur.			
ENTRETIEN PÉRIODIQUE	OUI	OUI	OUI
Selon plan d'entretien constructeur : Pièces : Filtres, courroies, accessoires, bougies de préchauffage... Ingrédients : huile, liquide de frein, complément lave-glace			
USURE	-	-	OUI
Prise en charge des opérations de remplacement de pièces d'usure, par exemple : Amortisseurs, batterie, embrayage, liquide de refroidissement, plaquettes/disques (AV et AR)/tambours de frein. * Dans la limite d'un jeu maximum par an.			
OPTION			
• Véhicule de remplacement (Reportez-vous aux conditions de remplacement de votre Point de Vente)	-	-	-
• Pneumatiques	-	-	-
• Entretien sévéré (selon plan d'entretien constructeur)	-	-	-

PEUGEOT ASSISTANCE PANNE ET ACCIDENT

TÉL.: 70 019 900

Service assistance offert

24h/24 7/7

Liste non exhaustive. Ne sont pas pris en charge : la carrosserie, les garnitures, la peinture, les recherches de bruits éventuels, les bris de verre, les organes modifiés ou ajoutés, l'équilibrage des roues (sauf options à pneumatiques). Document non contractuel, reportez-vous aux conditions générales disponibles dans votre point de vente pour plus de détails. Valable uniquement pour les contrats souscrits au comptant. Le contenu et la fréquence des révisions varient en fonction de l'usage que vous faites de votre véhicule, mais également de son kilométrage et de son âge. (**): options à préciser au moment de la souscription du contrat, détails et conditions d'application des options disponibles dans les conditions générales des contrats de service chez STAFIM et son réseau ou sur peugeot.com.tn

PEUGEOT CONTRATS DE SERVICES

ROULEZ L'ESPRIT TRANQUILLE

PEUGEOT CONTRATS DE SERVICES

Une palette de contrats pour
s'adapter au plus près à votre vie
d'automobiliste.

SÉRÉNITÉ UTILISATEUR

Des contrats flexibles adaptés à vos besoins réels : kilométrage annuel, durée.
Une reconnaissance immédiate de votre véhicule dans tout le Réseau PEUGEOT sur présentation de votre Certificat d'Immatriculation.

MAÎTRISE FINANCIÈRE

Un budget contrôlé : une mensualité fixe, sans coûts supplémentaires, en fonction de votre contrat et des prestations choisies.

EXPERTISE MÉCANIQUE

La garantie de l'expertise PEUGEOT avec l'assurance d'un entretien conforme aux préconisations Constructeur.

FACILITÉ DE REVENTE

Des contrats transférables : un véhicule valorisé à la revente*.

* En fonction du contrat souscrit.



OPTEZ POUR LA SÉRÉNITÉ QUI VOUS CONVIENT

PACK CONFIANCE

- EXTENSION DE GARANTIE
- + PEUGEOT ASSISTANCE

EXTENSION
DE GARANTIE

Une solution simple qui prend le relais de la garantie contractuelle PEUGEOT.

La prise en charge, pièces et main-d'œuvre, des défaillances mécaniques, électriques ou électroniques au-delà de la période de garantie contractuelle.

PACK SÉRÉNITÉ

- EXTENSION DE GARANTIE
- + ENTRETIEN
- + PEUGEOT ASSISTANCE

EXTENSION
DE GARANTIE + ENTRETIEN

L'addition des prestations et options offertes par les contrats Extension de garantie et entretien.

Vous profitez des avantages de l'Extension de garantie, de l'entretien et de l'assistance PEUGEOT, pour couvrir tous les risques et anticiper les coûts et imprévus liés à la vie de votre véhicule.

PACK PREMIUM

- EXTENSION DE GARANTIE
- + ENTRETIEN + USURE
- + PEUGEOT ASSISTANCE



Une couverture complète pour vous simplifier la vie : Extension de Garantie, entretien et remplacement des pièces d'usure.

Comprend les prestations offertes par le contrat Garantie et Entretien auxquelles s'ajoutent :
+ REMPLACEMENT DES PIÈCES D'USURE avec des pièces garanties par le constructeur.

